



Une réglementation s'impose de toute urgence pour endiguer la prolifération des produits du tabac

Rubrique : actualités - Date : samedi 6 mai 2006

Communiqué de presse OMS/28

30 mai 2006

UNE REGLEMENTATION S'IMPOSE DE TOUTE URGENCE POUR ENDIGUER LA PROLIFERATION DE

PRODUITS DU TABAC MORTELS

Les faits montrent que les jeunes, notamment les filles, consomment de plus en plus de produits du tabac autres que la cigarette

Genève, 30 mai L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) invite instamment les gouvernements à élargir leur action antitabac face à la prolifération rapide d'une variété croissante de produits du tabac fumés ou sans fumée, de plus en plus consommés par des jeunes souvent mal informés de leurs effets nuisibles. Cette année, la Journée mondiale sans tabac a pour thème « Le tabac : mortel sous toutes ses formes », pour faire ressortir que tous les produits du tabac sont nuisibles, provoquent une addiction et peuvent être mortels, quels que soient la forme, l'emballage et le nom sous lequel ils se présentent au public.

Les produits du tabac fabriqués et commercialisés dans le monde sont de plus en plus variés. Ainsi, de nouveaux types de cigarettes aromatisées « naturelles », « biologiques » et à rouler soi-même sont souvent présentées dans des publicités et commercialisées sous des noms et des emballages qui peuvent donner aux consommateurs l'illusion qu'elles sont moins dangereuses que les cigarettes classiques.

Des produits du tabac sans fumée tels que les snus et le tabac à priser, auparavant appréciés dans un nombre limité de pays, font dans d'autres pays l'objet d'une commercialisation intensive qui vise des groupes particuliers : les femmes (dans des contextes culturels où il n'est pas socialement acceptable qu'elles fument), les jeunes (auxquels on présente des produits « d'initiation » aromatisés et moins forts), et même les fumeurs (comme solution de remplacement dans les lieux sans tabac). En même temps, des formes de tabagisme autres que l'usage de la cigarette comme l'utilisation de la pipe à eau, connue également sous le nom de « shisha » ou « narguilé », se répandent dans le monde entier, en particulier parmi les jeunes dans les cafés et sur les campus universitaires.

Le Dr Yumiko Mochizuki-Kobayashi, Directeur de l'Initiative OMS Pour un monde sans tabac, a souligné que les pays devaient de toute urgence imposer une réglementation plus stricte à tous les types de produits du tabac, comme l'exige le traité adopté au niveau mondial c'est-à-dire la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac. « Nous sommes confrontés à un défi

Une réglementation s'impose de toute urgence pour endiguer la prolifération des produits du tabac

exceptionnel pour la santé publique, car de nombreux produits du tabac ne sont toujours pas réglementés », a-t-elle déclaré. « Le tabac peut tuer sous toutes ses formes, qu'il soit fumé, chiqué ou inhalé à travers une pipe à eau, et c'est la raison pour laquelle tous les produits contenant du tabac, quelle que soit leur forme, doivent dès à présent faire l'objet d'une réglementation dans le monde entier. »

Les résultats de l'enquête mondiale sur le tabagisme parmi les jeunes, initiative conjointe de l'OMS et des Centers for Disease Control and Prevention (CDC), montrent que, dans de nombreux pays, la prévalence de l'usage de produits du tabac autres que la cigarette (11,2 %) parmi les adolescents est plus élevée que celle de l'usage de la cigarette (8,9 %). De plus, dans de nombreux pays également, les taux de tabagisme seraient les mêmes parmi les filles et les garçons. Il y a là une différence par rapport aux données concernant les adultes, qui font généralement apparaître des taux plus élevés pour les hommes que pour les femmes. Ces résultats montrent que les pays devraient mettre au point et appliquer des programmes complets de lutte contre le tabagisme axés plus particulièrement sur les filles et sur toutes les formes de tabagisme.

Le Dr Charles Warren, chercheur qui travaille au programme mondial de lutte antitabac des CDC, constate que le phénomène s'aggrave parmi les jeunes de moins de 15 ans. « Etant donné les taux élevés de consommation de produits du tabac autres que la cigarette parmi les jeunes, en particulier les filles, les estimations antérieures qui prévoyaient 10 millions de décès par an d'ici 2020 pourraient bien être dépassées », a-t-il déclaré.

Le tabagisme est la principale cause de décès évitable dans le monde, puisqu'il est à l'origine de 5 millions de décès chaque année. Les faits montrent que le tabac est nuisible pour presque tous les organes. Il est responsable de 90 % des cas de cancer du poumon et est associé à bien d'autres types de cancer, comme le cancer du col de l'utérus ou le cancer du rein, ainsi qu'à l'emphysème, à la bronchite, à l'asthme et à d'autres maladies des voies respiratoires. Mais il y a aussi d'autres risques sanitaires associés au tabagisme, notamment d'autres types de cancer (cancer de la cavité buccale et de la gorge), de même que les crises cardiaques, les accidents vasculaires cérébraux, d'autres maladies cardiovasculaires et la stérilité.

La cigarette reste le seul produit légal qui tue la moitié de ses utilisateurs réguliers lorsqu'elle est consommée tel que prévu par le fabricant. Or, pour tous les produits du tabac, y compris la cigarette, l'information sur les ingrédients et la libération de produits toxiques reste insuffisante. Il faut combler cette lacune par une réglementation appropriée dans les pays et par d'autres recherches.

C'est dans le monde en développement, où survient la moitié des décès associés au tabac, que le tabagisme continue à progresser le plus rapidement. D'ici 2020, si les tendances actuelles se maintiennent, sur 10 décès associés au tabac, 7 se produiront dans le monde en développement.

« Le tabagisme est le principal facteur contribuant à ce qui est aujourd'hui une épidémie mondiale de maladie chronique », a déclaré le Dr Catherine Le Galès-Camus, Sous-Directeur général de l'OMS, Maladies non transmissibles et Santé mentale. « Il faut dès à présent réglementer toutes les formes de produits du tabac. C'est vital pour tous les programmes antitabac dignes de ce nom et impératif pour endiguer l'épidémie », a-t-elle ajouté.

Cette année, la Journée mondiale sans tabac s'appuie sur les résultats de la première Conférence des Parties à la Convention-cadre de l'OMS, qui s'est tenue à Genève en février. L'une des décisions prises par les 113 Parties contractantes à la Conférence a été de créer un groupe chargé d'élaborer des lignes directrices pour la réglementation des produits du tabac.

Note aux rédacteur en chef :

Les activités de l'OMS pour la Journée mondiale sans tabac vont débiter par une cérémonie organisée au Siège à Genève le 31 mai et au Bureau régional de la Méditerranée orientale, au Caire, le 4 juin. Pour plus d'information :

<http://www.who.int/tobacco/communic...>

Une réglementation s'impose de toute urgence pour endiguer la prolifération des produits du tabac

La Convention-cadre de l'OMS a été adoptée à l'unanimité par la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé en mai 2003 et est entrée en vigueur le 27 février 2005. Elle compte actuellement 127 Parties contractantes. Pour plus d'information : <http://www.who.int/tobacco/framework...> ou <http://www.who.int/tobacco/framework/en/>

La première réunion de l'organe directeur (Conférence des Parties) a rassemblé 113 Parties contractantes sur un total de 194 pays qui peuvent le devenir. Toutes les Parties à la Convention ont trois ans à compter de la date de son entrée en vigueur pour veiller à ce que des avertissements sanitaires très fermes figurent sur les emballages, et cinq ans pour mettre en place une interdiction globale de la publicité, de la promotion et du parrainage en faveur du tabac.

Site à consulter : <http://www.who.int/tobacco/fctc/cop...>

L'enquête mondiale sur le tabagisme parmi les jeunes (initiative conjointe OMS/CDC), qui a duré sept ans et a porté sur environ 750 000 écoliers de 13 à 15 ans, a été menée dans 131 pays ainsi qu'en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza. Pour plus de détails ou pour se procurer les résultats de l'enquête, on peut consulter le site : <http://www.cdc.gov/tobacco/Global/G...>

Pour plus d'information sur la Journée mondiale sans tabac : <http://www.who.int/tobacco/wntd>. Risques sanitaires associés au tabac : <http://www.who.int/tobacco/resource...>

Pour plus d'informations, s'adresser au Département de la Communication, Initiative Pour un monde sans tabac, OMS : Marta Seoane, chargée de communications, tél. : +41 22 791 2489, portable : +41 79 475 5551, adresse électronique : seoanem@who.int ou Joel Schaefer, chargé de communication, adresse électronique : schaeferj@who.int. Tous les communiqués de presse, aide-mémoire et articles de fond ainsi que d'autres informations sur ce sujet peuvent être consultés sur Internet à la page d'accueil de l'OMS : <http://www.who.int/>.